~~M. Sabatier a gardé le memoire~~

N.° 33.

Académie de Médecine Bibliothèque

Le memoire que M. Vigarous Professeur et demonstrateur Royal en chirurgie à Montpellier, chirurgien major de l'hopital des vénériens ~~et de l'hopital de cette ville~~ et de l'hotel dieu, et membre de la société royale de cette ville, a presenté à l'academie, a pour objet la régéné-ration partielle et totale des os cylindriques du corps humain. Il est divisé en trois parties. La premiere montre que des portions d'os considerable enlevées à l'occasion de la carie qui les avoit jusqu'interieurement detruites, ou separées par une sorte de mortification qui n'a rien de commun avec cette maladie, sont bientôt remplacées par une substance dure, dont la forme est à peu près la même, et dont la solidité ne le cede en rien à celle des os. Cette verité déjà connue, est confirmée par cinq observations, une de Scultet, deux tirées du premier volume des essais d'edimbourg, et deux qui appartiennent à l'auteur, et qui sont fort bien présentées. Il nous paroit seulement que M. Vigarous ne distingue pas assez les cas, d'avec l'espece de mortification qui donne si souvent lieu à la separation de partie d'os très etendue, et qu'il assure d'une maniere trop positive que la substance regénérante est le produit du périoste, et non pas l'effet du suintement des sucs osseux par les extrémités de la portion d'os restante. Je sçais combien ce sentiment est accrédi-

ARC 39
n° 144

semblable, mais il a besoin d'être confirmé par des faits rela-
tifs à la maladie qui nous occupe, pour être adopté sans restric-
-tion.

La seconde partie du mémoire de monsieur Vigarous tend à prouver que la mobilité et la portion articulaire de cet os, peuvent aussi, vu le rapport que ces parties ont entre elles, et que le désordre qui resulte de leur séparation, n'est pas au dessus des ressources de la nature. L'auteur le prouve par deux belles observations, une qui lui a été communiquée par M. Lamarre chirurgien à Pézenas, et l'autre qui est extraite des transactions philosophiques pour l'année 1769. Dans ces deux cas la tête de l'humérus attaquée de carie dans sa totalité, a été séparée du reste de l'os, et non seulement elle s'est reproduite et en quelque sorte régénérée, mais les malades ont pu se servir de leurs bras dans la suite, et exécuter la plupart des mouvemens qu'on exerce dans l'état sain. M. Vigarous pense d'après ces faits que dans le plus grand nombre des circonstances, où l'amputation du bras dans l'article est regardée comme une ressource unique pour conserver la vie aux malades, on pourroit se contenter d'extirper la partie supérieure de l'humérus, si elle étoit le seul siège de la maladie. C'est d'après cette ~~[illegible]~~ idée vraiment lumineuse que M. Vigarous s'est conduit à l'égard d'un de Montpellier dans le traitement d'une carie considérable à la

side de l'os du bras, en 1767. une seule incision qu'il fit suivant la longueur et la direction des fibres du muscle deltoïde, suffit pour permettre la luxation de cet os qu'il scia deux pouces et demi au dessous de sa tête. mais l'opération fut faite trop tard. Le pus qui avoit été épanché s'étoit jetté sur toutes les articulations, il s'y fit des dépôts, et sur la plupart des viscères du bas ventre qui se furent altérés, et le malade mourut peu de temps après.

Enfin le troisième point du mémoire de ce chirurgien traite de la séparation et de la régénération de la totalité des os cylindriques, donné comme possible par Guillaume Johnson chirurgien à Dumfries dans le 3e volume des essais d'Edinbourg. mais l'auteur ne rapporte qu'un seul cas, et il n'est question que de la seconde phalange d'un des doigts de la main. Cette observation est fort intéressante, mais elle n'est pas nouvelle, et ne prouve pas que les grands os cylindriques puissent éprouver le même sort. Tout ce mémoire est sagement écrit, et ce qui ne diminuera certainement rien de l'idée avantageuse que les pièces distinguées que son auteur a envoyées, ont pu donner de lui, et celle que l'Académie a pu prendre de son travail, il est beaucoup plus riche en faits qu'en raisonnement. je pense qu'il mérite d'être conservé pour être employé en totalité ou en partie dans nos mémoires.

Le 29 juillet 1773 Sabatier